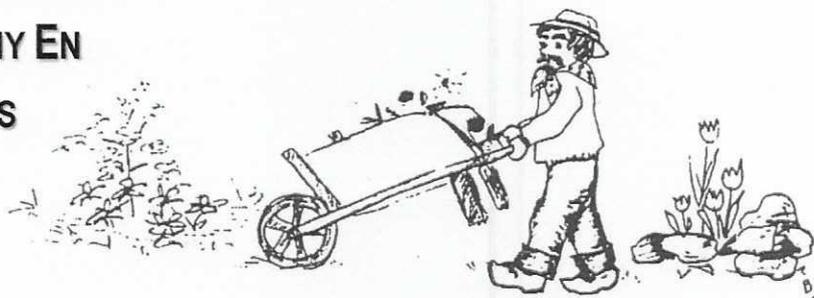


**PRESSAGNY EN
PRESSAGNY EN
FLEURS**



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REUNIE LE 27 Février 2021

Salle de la Murette

N° de dossier : W271001528

Le samedi 27 février 2021, les bénévoles de l'association se sont réunis dans la salle de la Murette à Pressagny l'Orgueilleux.

L'assemblée est présidée par Madame Florence COUSIN en sa qualité de Présidente.

Sont présents :

- Monsieur MARTIN Alain, secrétaire de l'association
- Monsieur GUION Christian,
- Madame DESCHAMPS Evelyne, Représentant la Mairie de Pressagny
- Monsieur et Madame JOIGNANT,
- Madame DELAFOSSÉ Colette,
- Madame MAINGUY Geneviève,
- Madame LE NAOUR YVONNE,
- Monsieur et Madame MALAFOSSÉ,

Sont absents excusés :

- Madame DHORNE Jacqueline,
- Monsieur et Madame DA COSTA,
- Madame Gleizes Céline
- Madame LEBRUN Nicole.

Le secrétaire déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Puis, le secrétaire rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Bilan moral et d'activités de l'année 2020,
- Bilan financier 2020,
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Budget prévisionnel 2021,
- Renouvellement du bureau (appel à candidature)
- Questions diverses

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame la Présidente remercie les personnes présentes.

Monsieur Alain MARTIN est désigné comme secrétaire.

BILAN MORAL 2020

Madame la Présidente donne lecture des activités de l'année 2020 figurant à l'annexe 1 de la présente assemblée.

Ce rapport moral soumis au vote est adopté à l'unanimité des membres présents.

BILAN FINANCIER 2020

En l'absence de trésorier, Monsieur Alain MARTIN, secrétaire de l'association, expose à l'assemblée, l'état des recettes et des dépenses au titre de l'année 2020 ainsi que le bilan actif et passif de l'association au 31 décembre 2020.

Les comptes au 31 décembre 2020 font apparaître un excédent des recettes sur les dépenses à hauteur de 160.07 €.

Madame la Présidente soumet le compte de recettes et de dépenses de l'année 2020 au vote par les membres de l'assemblée générale. Il est adopté par l'ensemble des membres de l'association.

Madame la Présidente propose d'affecter cet excédent des recettes sur les dépenses de 160.07 € en plus du fonds associatif qui s'élève à 2 186.91 €. A l'issue de cette affectation le fonds associatif s'élèvera à 2 346.98 €.

Cette proposition d'affectation soumise au vote est adoptée par les membres de l'assemblée à l'unanimité.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Monsieur Dominique ARMAND, nommé vérificateur aux comptes lors de l'AGO du 31 janvier 2020, absent excusé, c'est Monsieur Alain MARTIN qui fait lecture de ce rapport.

Monsieur Dominique ARMAND a fait savoir à Madame la Présidente qu'il donnait son accord pour renouveler sa mission pour l'exercice 2021 après accord de l'assemblée.

Le rapport et la candidature sont soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Monsieur Alain MARTIN, secrétaire de l'association, présente le budget prévisionnel 2021, en sachant que ce budget doit nécessairement être à l'équilibre. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de demander une subvention à la mairie de Pressagny l'Orgueilleux. Cette subvention s'élève à 1 250 €

Ce budget prévisionnel 2021 soumis au vote est adopté à l'unanimité des présents.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Madame la Présidente informe l'assemblée que Monsieur Alain MARTIN, ne souhaite plus faire partie du bureau à l'issue de cette assemblée. Madame la Présidente informe l'assemblée qu'elle n'a reçu aucune demande de candidature. Elle demande donc aux membres présents à l'assemblée s'ils désirent participer au bureau.

Madame la Présidente regrette qu'aucune personne ne se soit manifestée malgré un boîtage effectué auprès des habitants de Pressagny et rappelle que l'association pourrait être dissoute si il n'y avait pas au moins une personne pour le poste de secrétaire.

Afin de pouvoir pérenniser l'association, Madame la Présidente indique, que faute de candidature une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans le délai d'un mois pour prendre les mesures nécessaires.

Les membres de l'assemblée donnent leur accord à la tenue de cette assemblée générale réunie extraordinairement.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Evelyne DESCHAMPS représentante des associations au sein du Conseil Municipal nous fait savoir qu'elle émet des réserves quant à l'attribution de la subvention pour 2021.

Madame la Présidente rappelle que pour les plantations du printemps 2021, il faudrait les commander rapidement pour pouvoir être opérationnel d'une part et qu'après les gelées importantes au cours de cet hiver, faire un bilan des plantes à renouveler pour compenser les effets du gel d'autre part.

Plus aucune question n'étant posée, la Présidente lève la séance à 11 H 00.

La Présidente,
Florence COUSIN



Le Secrétaire,
Alain MARTIN



RAPPORT MORAL ANNEE 2020

PRESSAGNY EN FLEURS (PEF)

- Comme les deux années précédentes, nous n'avons pas planté dans les parterres à l'automne, seules des tulipes de couleurs variées ont embelli au Printemps les jardinières place de la Mairie. Des jonquilles, narcisses et tulipes ont fleuri le mur du cimetière.
- Plantations pour l'été. Après avoir passé notre commande aux Serres de la Garenne début février, l'enlèvement a pu avoir lieu de 19 mai matin, avec un tri par massif effectué l'après-midi. Les plantations ont lieu le mercredi 20 avec la participation des bénévoles que je tiens une nouvelle fois à remercier. Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, nous n'avons pu y associer les enfants de l'école.
- 2020 a été une année particulièrement difficile. Le PEF a dû pallier au manque de personnel communal (dont la charge de travail a été plus importante lors de la reprise de l'école vu les mesures sanitaires imposées) pour nous aider comme les années précédentes à préparer les massifs. Et puis, compte tenu d'un été chaud et très sec, un arrosage plus fréquent a été nécessaire, avec très peu d'aide du personnel communal. Il a donc fallu pallier à ce manque, en m'investissant énormément afin que les fleurs ne périssent pas. Cela représente quand-même un certain budget !
- A la demande de Monsieur le Maire, j'ai adressé aux riverains du « massif de Bernadette » rue de la Marette un courrier afin qu'ils puissent prendre en charge son arrosage. A ce sujet, je remercie particulièrement M. et Mme Triconnet.
- Je tiens également à remercier Jean-Marie et Michèle Malafosse qui se sont proposés pour prendre en charge l'arrosage des jardinières situées devant chez eux et devant anciennement l'Estaminet ; Céline Gleizes qui a pris en charge la rocaille à l'angle de la rue Robert Connan et du Clos de l'Aître ; Sylvain Vauzou d'avoir nettoyé le massif situé à l'entrée du lotissement Etienne Parmentier laissé un peu à l'abandon faute de bras, dans lequel il a planté des bulbes et des primevères ; Evelyne Deschamps, Christian Guion et Sylvain Vauzou de m'avoir aidée à nettoyer les jardinières sur la Place de la Mairie dans lesquelles des bulbes ont été plantés, le massif devant la « maison pour tous » ainsi que celui devant la salle du conseil.
- Merci également à Jean-Pierre et Françoise Teisseire pour le don de pieds de lavande.
- La campagne départementale des villes et villages fleuris n'a pu avoir lieu pour des raisons de sécurité sanitaire (courrier en date du 2 juin 2020 signé par Messieurs Pascal Lehongre, Président du Conseil Départemental de l'Eure et Thierry Plouvier Président Eure & Tourisme et Conseiller départemental de l'Eure).
- D'autre part, nous avons été informés par courrier de M. Thierry Plouvier daté du 1^{er} octobre 2020 de l'arrêt définitif du concours départemental des maisons fleuries.

- Dans le cadre de la participation de Pressagny à « Octobre Rose », nous avons fait l'achat de plantes fleuries de couleur rose et fait un don de 100 euros pour le Centre Becquerel.
- Je tiens à vous faire part d'une information suite à une conversation que j'ai eue pendant l'été avec M. INIGO (responsable du personnel communal). « Une association doit se gérer seule avec la participation de bénévoles. Il ne faudra plus compter sur le personnel communal ».
- Notre association attend avec impatience la position de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal pour l'avenir du PEF et sur la prise en charge des massifs fleuris de notre village.

PRESSAGNY EN FLEURS

Mairie de Pressagny

Rue aux Huards

27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N Arrêté au 31/012/2020			31/12/2019	Ecart N / N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net	Euros
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
MATERIEL	0	0	0	0	0
MAT. BUREAU & MAT. INFORMATIQUE	0	0	0	0	0
MOBILIER	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0
CREANCES					
DEBITEURS DIVERS	0		0	0	0
PRODUITS A RECEVOIR	0		0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0		0	0	0
TOTAL II	0	0	0	0	0
DISPONIBILITES					
CREDIT AGRICOLE - COMPTE COURANT	2 008		2 008	1 805	203
CREDIT AGRICOLE - COMPTE LIVRET	0		0	0	0
BANQUE	0		0	0	0
CAISSE	339		339	382	-43
TOTAL III	2 347	0	2 347	2 187	160
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 347	0	2 347	2 187	160

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N Arrêté au 31/012/2020			31/12/2019	Ecart N / N-1
	Brut		Net	Net	Euros
CAPITAUX PROPRES					
FONDS ASSOCIATIF	2 187		2 187	2 413	-226
REPORT A NOUVEAU	0		0	0	0
RESULTAT EXERCICE N-1	0		0	-226	226
RESULTAT DE L'EXERCICE <i>Excédent</i>	160		160	0	160
RESULTAT DE L'EXERCICE <i>Déficit</i>	0		0	0	0
TOTAL I	2 347		2 347	2 187	160
AUTRES DETTES					
CREDITEURS DIVERS	0		0	0	0
CHARGES A PAYER	0		0	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0		0	0	0
TOTAL II	0		0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II)	2 347		2 347	2 187	160

PRESSAGNY EN FLEURS
Mairie de Pressagny
Rue aux Huards
27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

COMPTE DE RESULTAT			
	31/12/2020	31/12/2019	Ecart N / N-1
			Euros
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	0	0	0
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	0	0	0
AUTRES PRODUITS	0	0	0
TOTAL I	0	0	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 250	1 000	250
TOTAL II	1 250	1 000	250
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0
TOTAL III	0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0
TOTAL IV	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	1 250	1 000	250
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS			
601000 ACHATS DE PLANTS ET PLANTES	647	722	-75
604000 ACHATS FOURNITURES PLANTATION	0	65	-65
605000 ACHAT DE MATERIEL	0	0	0
606100 FOURNITURES ENERGIE (Electricité, Eau)	0	0	0
606300 FOURNITURES POIUR LES ACTIVITES	0	0	0
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	31	37	-6
606800 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	0	0	0
TOTAL I	678	824	-146
SERVICES EXTERIEURS			
611000 ORGANISATIONS SOUS TRAITEES (traiteur, orchestre...)	0	0	0
613000 LOCATIONS (matériel et équipements)	0	0	0
614000 CHARGES LOCATIVES	0	0	0
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	0	0	0
618000 PRIMES ASSURANCES	382	376	6
618000 FRAIS DE COLLOQUES ET CONFERENCES	0	0	0
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
621100 FRAIS ARBITRAGE	0	0	0
622600 HONORAIRES (comptables et autres)	0	0	0
623000 RELATIONS PUBLIQUES	0	0	0
623100 ANNONCES ET INSERTIONS PUBLICITAIRES	0	0	0
623400 RECOMPENSES ET CADEAUX	0	0	0
623700 PUBLICATIONS (affiches, programmes)	0	0	0
623800 COTISATIONS	0	0	0
625100 FRAIS DE DEPLACEMENTS	0	0	0
625200 FRAIS DE RECEPTION	27	25	2
625300 FRAIS D'HEBERGEMENT	0	0	0
625600 FRAIS DE MISSION ET DE REPRESENTATION	0	0	0
626000 FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2	0	2
627000 SERVICES BANCAIRES	0	0	0
628000 FRAIS DIVERS (sorties)	0	0	0
CHARGES DE PERSONNEL			
641100 SALAIRES	0	0	0
645000 CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	0	0	0
648000 AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	0	0	0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
651600 DROITS D'AUTEUR (SACEM)	0	0	0
654400 CREANCES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0	0	0
658000 AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE	0	0	0
658100 ACHATS DE LICENCES	0	0	0
658200 FRAIS SPECIFIQUES POUR EVENEMENTS (tournois; fêtes; etc...)	0	0	0
658300 FRAIS DE STAGES DE FORMATION (athlètes, cadres, etc...)	0	0	0
TOTAL II	412	402	10
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
AMENDES ET PENALITES	0	0	0
TOTAL III	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
INTERETS DES EMPRUNTS	0	0	0
AUTRES CHARGES FINANCIERES	0	0	0
TOTAL IV	0	0	0
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	1 090	1 226	-136
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	160	226	386

RAPPORT
DU
VERIFICATEUR DES COMPTES

Conformément au mandat qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 31 janvier 2020, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association « PRESSAGNY EN FLEURS », arrêtés au 31 décembre 2020. La vérification a porté sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, conformément aux statuts de l'association.

Je me suis assuré de la concordance des soldes du compte de banque à cette même date avec le relevé de comptes arrêté par le CREDIT AGRICOLE. De même j'ai vérifié le montant inscrit en caisse par un inventaire des espèces effectué contradictoirement avec le secrétaire de l'association.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par un pointage de tous les documents justificatifs, et obtenu tous les détails et explications nécessaires.

Je certifie que les comptes tels qu'ils vous sont présentés sont réguliers et sincères et reflètent l'image fidèle des opérations enregistrées durant l'exercice 2020.

Je demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'association « PRESSAGNY EN FLEURS » pour l'année 2020.


Dominique ARMAND

PRESSAGNY EN FLEURS
Mairie de Pressagny
Rue aux Huards
27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

PREVISIONNEL EXERCICE 2021			
	31/12/2021	31/12/2020	Ecart N / N-1
			Euros
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES		0	0
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES			0
AUTRES PRODUITS			0
TOTAL I	0	0	0
SUBVENTION D'EXPLOITATION			0
TOTAL II	1 250	1 250	0
PRODUITS FINANCIERS			0
TOTAL III	0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS			0
TOTAL IV	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	1 250	1 250	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS			
601000 ACHATS DE MATIERES PREMIERES (boissons, etc...)	700	647	53
604000 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			0
605000 ACHAT DE MATERIEL			0
606100 FOURNITURES ENERGIE (Electricité, Eau)			0
606300 FOURNITURES POIUR LES ACTIVITES			0
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		31	-31
606800 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES			0
TOTAL I	700	678	22
SERVICES EXTERIEURS			
611000 ORGANISATIONS SOUS TRAITEES (traiteur, orchestre...)			0
613000 LOCATIONS (matériel et équipements)			0
614000 CHARGES LOCATIVES			0
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			0
616000 PRIMES ASSURANCES	400	382	18
618000 FRAIS DE COLLOQUES ET CONFERENCES			0
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
621100 FRAIS ARBITRAGE			0
622600 HONORAIRES (comptables et autres)			0
623000 RELATIONS PUBLIQUES			0
623100 ANNONCES ET INSERTIONS PUBLICITAIRES			0
623400 RECOMPENSES ET CADEAUX			0
623700 PUBLICATIONS (affiches, programmes)			0
623800 COTISATIONS			0
625100 FRAIS DE DEPLACEMENTS			0
625200 FRAIS DE RESTAURATION	30	27	3
625300 FRAIS D'HEBERGEMENT			0
625600 FRAIS DE MISSION ET DE REPRESENTATION			0
626000 FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	5	2	3
627000 SERVICES BANCAIRES			0
628000 FRAIS DIVERS (sorties)	115		115
CHARGES DE PERSONNEL			
641100 SALAIRES			0
645000 CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			0
648000 AUTRES FRAIS DE PERSONNEL			0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
651600 DROITS D'AUTEUR (SACEM)			0
654400 CREANCES SUR EXERCICES ANTERIEURS			0
658000 AUTRES FRAIS DE GESTION COURANTE			0
658100 ACHATS DE LICENCES			0
658200 FRAIS SPECIFIQUES POUR EVENEMENTS (tournois; fêtes; etc...)			0
658300 FRAIS DE STAGES DE FORMATION (athlètes, cadres, etc...)			0
TOTAL II	550	411	139
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
AMENDES ET PENALITES			0
TOTAL III	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
REVERSEMENT ETAPES			0
AUTRES CHARGES FINANCIERES			0
TOTAL IV	0	0	0
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	1 250	1 089	161
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	0	161	-161